



## L'image médiatique de l'Église et l'opinion publique au Québec : deux décennies paradoxales de mutations (1968-1984)

Pierre Pagé

Volume 75, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038191ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038191ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pagé, P. (2009). L'image médiatique de l'Église et l'opinion publique au Québec : deux décennies paradoxales de mutations (1968-1984). *Études d'histoire religieuse*, 75, 89–108. <https://doi.org/10.7202/038191ar>

Résumé de l'article

L'Église catholique porte depuis longtemps une attention particulière à son image médiatique, sorte de pont entre l'institution et l'espace public. Cet article s'intéresse à l'écart qui s'est creusé entre le discours ecclésial et l'opinion publique québécoise durant une période de profonde mutation de la société. Deux événements à la portée médiatique incontestable seront analysés en comparant le discours de l'Église aux débats d'idées que ces événements ont suscités : la réception initiale de l'encyclique *Humanae Vitae* en 1968 et le traitement médiatique de la visite au Canada du pape Jean-Paul II en 1984.

# L'image médiatique de l'Église et l'opinion publique au Québec : deux décennies paradoxales de mutations (1968-1984)

Pierre Pagé<sup>1</sup>

Résumé : L'Église catholique porte depuis longtemps une attention particulière à son image médiatique, sorte de pont entre l'institution et l'espace public. Cet article s'intéresse à l'écart qui s'est creusé entre le discours ecclésial et l'opinion publique québécoise durant une période de profonde mutation de la société. Deux événements à la portée médiatique incontestable seront analysés en comparant le discours de l'Église aux débats d'idées que ces événements ont suscités : la réception initiale de l'encyclique *Humanae Vitae* en 1968 et le traitement médiatique de la visite au Canada du pape Jean-Paul II en 1984.

Summary : The Roman Catholic Church pays for a long time attention on its media image, a link between the institution and the public sphere. This article focuses on the distance between ecclesiastical discourse and the Quebecois public opinion during a period of profound transformation of the society. Two events in the indisputable media reach will be analyzed by comparing the Church's speech with the debates of ideas that they aroused : the initial reception of the encyclic *Humanae Vitae* in 1968 and the visit in Canada of pope Jean-Paul II in 1984.

## Introduction

L'étude de l'image médiatique d'une institution complexe comme l'Église requiert un temps de réflexion, un recul par rapport aux événements et un objectif de recherche distinct de l'analyse des objectifs pastoraux de

---

1. Professeur associé à l'Université du Québec à Montréal, Pierre Pagé est chercheur en histoire des médias. Il est l'auteur de plusieurs volumes et articles et récemment d'une *Histoire de la radio au Québec, Information, éducation, culture*, publiée chez Fides. Réalisateur et animateur, il a été président de Radio Ville-Marie pendant cinq ans. Il a été membre pendant six ans du Comité des communications de l'AECQ.

l'institution. Car l'image médiatique est une sorte de pont entre une institution qui a ses propres règles de fonctionnement et l'espace public qui se doit de laisser place à diverses visions du monde. Il en résulte que la comparaison entre les discours produits par l'institution ecclésiale et l'image médiatique peut révéler des aspects méconnus de la réalité sociale dans laquelle s'inscrit un message chrétien.

La recherche présentée ici porte sur les vingt années qui ont suivi l'Expo 67, un événement où les religions chrétiennes s'étaient rassemblées pour donner l'image forte d'un témoignage commun par la création et l'animation d'un pavillon thématique unifié. Ce fut une expérience œcuménique féconde. Par ailleurs, l'année 1967 a été marquée, pour l'Église catholique de Montréal et les Églises chrétiennes du Québec, par la démission du cardinal Léger et son départ en mission vers les pays du Sud. Il était un leader médiatique exceptionnel et son absence a été fortement ressentie.

Nous avons choisi d'analyser deux événements qui ont en quelque sorte encadré l'évolution de l'image médiatique de l'Église durant cette période : la réception initiale de l'encyclique *Humanae Vitae* en 1968 et sa tempête médiatique dans le contexte mondial très particulier d'une brusque transition culturelle et politique, et le traitement médiatique exceptionnel de la visite au Canada du pape Jean-Paul II en 1984.

L'analyse de ces deux faits médiatiques requiert d'abord une contextualisation de la place des médias dans la société québécoise et de leur relation avec l'Église. L'analyse mettra par la suite à jour des aspects méconnus de la vie d'une communauté chrétienne que le discours officiel de l'Église ne peut faire émerger.

## **1. La situation médiatique du Québec et son influence sur l'information religieuse au début des années 1970**

### **1.1 La multiplication des médias**

L'entrée de la télévision dans la vie quotidienne des Québécois a eu lieu en 1952, avec deux stations publiques, l'une en français, l'autre en anglais. Moins de dix ans plus tard, en 1961, deux autres stations étaient créées à Montréal : CFTM et CFCF. Durant les années 1970, s'ajoutaient Radio-Québec (devenue Télé-Québec) et quelque vingt télévisions communautaires. Au début des années 1980, le Québec comptait 31 stations et 221 câblodistributeurs qui assuraient la disponibilité de la télévision américaine et de canaux spécialisés sur abonnement. La télévision devenait ainsi omniprésente dans la société.

Un nouveau paysage radiophonique s'est aussi imposé à la culture publique en 20 ans. Si la population du Québec est passée de 5,2 millions à 6,4 millions de personnes de 1961 à 1981, soit une augmentation de 23 %, pour la même période, le nombre de stations de radio a augmenté de 200 %. On a ainsi ajouté 79 nouvelles stations aux 40 déjà établies. La radiodiffusion n'était plus centrée sur le service public défini par une loi et des règlements généraux, mais elle devenait un système de commerce concurrentiel qui fragmentait les auditoires.

Depuis vingt ans, la population québécoise a donc été plongée dans une « médiasphère » commerciale, dans laquelle les publics se sont dispersés et les contenus religieux<sup>2</sup> ont été en concurrence avec tout le reste de la production médiatique. Dans tous les domaines – politique, culture, information locale ou religion – la multiplication des médias a conduit à une fragmentation des auditoires et à une parcellarisation des informations. Au travers cette « forêt » médiatique, les chrétiens, surtout ceux qui se sont éloignés de la pratique religieuse, ont construit, bricolé et mis à jour leur image de l'Église. L'image unifiée qui naguère représentait l'Église, et qui pouvait rassembler tous les publics, n'existait plus.

## **1.2 Un courant médiatique international : la quête de parole des années soixante**

Dans les années 1960, la dynamique sociale des jeunes a conduit aux mouvements sociopolitiques dont le balayage, transmis partout par les médias, a marqué la Californie (dès 1966-1967), puis de nombreux pays tels le Japon, la Chine, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique ou la Grande-Bretagne. En France, cet immense mouvement politique et culturel regroupant des étudiants, et des ouvriers, est souvent présenté comme un événement emblématique : « Mai '68 », s'est étendu sur presque une année. À l'automne 1968, ces vagues de contestation touchaient de nouveaux espaces sociaux québécois : les campus des Cegeps nouvellement créés et, en 1969, le réseau interrégional de l'Université du Québec.

Partout dans le monde, et spécialement en France, cette période fut marquée par une forte volonté collective de prendre la parole lors de rassemblements publics, de valoriser la parole en tout temps et en tout lieu, pour inciter au débat et à l'exercice d'un pouvoir de dire. Selon Michel de

---

2. L'abbé Roland Leclerc, animateur professionnel de radio et de télévision, observait : « Peu de temps après la visite du pape au Canada, en 1984, visite qui a bénéficié d'une couverture journalistique exceptionnelle de la part des grands réseaux commerciaux... j'ai senti chez certains directeurs de programme un changement d'attitude dans le traitement des émissions à caractère religieux. » R. Leclerc, « Panorama T.V. » in *Prêtre et Pasteur*, sept. 2003, p. 465.

Certeau<sup>3</sup>, on a décrit en 1968 cette « prise de la parole » comme un acte politique analogue à celui de 1789 de la « prise de la Bastille ». Le droit à la parole s’inscrivait comme un fondement des sociétés contemporaines et les citoyens ont senti la nécessité d’exercer ce droit dans l’Église.

Il faut aussi souligner l’effet médiatique mondial de deux grands drames survenus en 1968 : les assassinats de deux héros de la parole : le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la Paix 1964 (tué le 4 avril 1968 à 39 ans) et le candidat à la présidence américaine, Robert Kennedy, (tué le 5 juin 1968 à 42 ans, héritier moral de son frère John tué en 1963). Ces deux héros défendaient des causes liées au respect de la personne humaine : la justice sociale pour les Noirs américains et l’arrêt d’une guerre insensée au Viêt-Nam. Ces valeurs ont été fortement soulignées par des manifestations de masse largement couvertes par les médias où une population entière affirmait une parole de contestation de la violence et proclamait la paix.

Cette toile de fond médiatique peut éclairer un imaginaire fait d’espoirs et de turbulences, de ruptures et de conventions, d’individualisme et de conformisme, qui, au Québec comme ailleurs en 1968, a constitué le terreau de réception d’une encyclique qui faisait la promotion du respect de la vie.

### **1.3 Deux nouvelles réalités sociales dans les médias : la jeunesse et la femme citoyenne**

Au Québec, l’avènement des jeunes a profondément marqué l’image de la société dans les médias. Si la multiplication des diffuseurs a offert de nouveaux canaux de parole, la modification du paysage médiatique s’explique aussi par l’immense changement démographique de l’après-guerre. Le « baby boom » a été caractérisé par l’avènement d’une population jeune beaucoup plus nombreuse qui constituait une nouvelle clientèle cible pour les médias.

Au Québec, une autre dynamique s’instaure de manière fulgurante : celle de la parole des femmes citoyennes dans les médias. Il faut ainsi rappeler une autre donnée de la sociodémographie – essentielle pour l’histoire de l’Église – celle d’une nouvelle conscience de la place des femmes dans toutes les sphères de la société québécoise. Les années 1960 ont accumulé les faits significatifs d’une marche vers l’égalité civique des femmes. Au

---

3. Michel de Certeau, s.j., « Pour une nouvelle culture. Le pouvoir de parler », *Études*, mai 2008, p. 628-635, numéro spécial sur les 40 ans de mai 1968. Réédition d’un texte publié en mai 1968. Dans *La Croix*, du 2 mai 2008, on cite également d’autres extraits de De Certeau, tirés d’*Études*, juin-juillet 1968, sur le même thème de « Prendre la parole ».

milieu de la décennie, elles étaient prêtes à tous les débats de l'année 1968, y compris aux questions religieuses touchant la vie des femmes.

#### **1.4 Les médias et l'Église : animer l'opinion publique sur le fait religieux**

La relation qui a uni l'Église et les médias généralistes a toujours été complexe et elle a évolué profondément. Elle n'agissait pas comme un simple relais de la pensée officielle énoncée par les autorités institutionnelles. Cette relation a pu être lue de diverses manières selon que l'on considérait le point de vue des médias, celui de l'Église hiérarchique ou celui de groupes chrétiens. À chaque changement de la culture collective, elle a souvent créé des malentendus, des malaises, voire des conflits.

Durant les années 1960, des spécialistes ont rappelé avec force que, si le journaliste doit transmettre la vérité, son objet propre n'est pas la vérité des doctrines énoncées par les diverses religions, mais la vérité des faits touchant le secteur religieux d'une société. Le père Émile Gabel, ancien directeur du journal *La Croix*, rappelait en 1965, au moment du Concile, l'importance de l'information dans l'Église :

En parlant du droit à l'information, il ne faudrait pas dire : ce droit existe *même* dans l'Église, mais il faut dire : ce droit existe *à plus forte raison* dans l'Église. En effet, si le droit à l'information repose sur les solidarités humaines et les responsabilités sociales, il n'est pas de société où il devrait être plus respecté et plus développé que dans l'Église.

Et il ajoutait en commentant l'esprit du Concile : « On participe d'autant mieux que l'on comprend, et l'on comprend dans la mesure où l'on sait<sup>4</sup> ».

Le traitement médiatique de l'information a toujours produit une image en mosaïque, dont une partie était dépendante des institutions, religieuses, politiques, scolaires, judiciaires ou économiques, qui exerçaient une activité dans la société. Mais il y a toujours et nécessairement eu une autre portion de l'image médiatique qui était celle du regard journalistique sur les faits, avec sa lecture explicative, sa mise en contexte et ses compléments d'information ou ses résultats d'enquête. Ici, l'image échappait complètement

---

4. *Journalistes catholiques*, Union Internationale de la Presse Catholique, janv.-avril 1965, p. 7. Le concept d'information religieuse a été approfondi par les milieux journalistiques et un texte devenu une référence qui fait autorité a été publié par l'UCIP en 1998 sous le titre « La religion dans les médias, un défi professionnel », art. 4-9 : « L'information religieuse est substantiellement une information journalistique comme les autres : recherchée, sélectionnée, traitée et publiée dans l'intérêt d'un public et non d'une source. » Voir [www.officecom.qc.ca](http://www.officecom.qc.ca)

aux institutions et c'était le média qui devenait ainsi l'agent principal capable d'alimenter l'opinion publique nécessaire à toute démocratie.

Cette opinion publique fut aussi un élément culturel essentiel dans l'Église, établi clairement dès le 17 février 1950 par le Pape Pie XII dans un message au Congrès international de la Presse Catholique : « [l'Église] est un corps vivant, et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut, défaut dont le blâme retomberait sur les pasteurs ou sur les fidèles. »<sup>5</sup> Pendant plusieurs décennies, ce rôle de l'opinion publique dans l'Église a été approfondi et analysé de façon critique, souvent malgré de forts vents contraires. Il a été développé par Paul VI en 1971 dans l'Instruction pastorale *Communio et Progressio* (par. 24 à 32). Cependant, selon les circonstances de la vie de l'Église, une vision positive de l'opinion publique ne reflétait pas toujours le sentiment des personnes qui occupaient des fonctions administratives dans les officines romaines. Pourtant, l'Église devait sans cesse faire une lecture critique des médias, non seulement pour connaître la société civile dans laquelle évoluait l'Église, mais pour saisir ce que l'on disait d'elle, comme lorsque Jésus-Christ interrogeait ses disciples sur l'opinion publique à son propre sujet.

Ces éléments ont longtemps alimenté la réflexion professionnelle des journalistes catholiques ; ils peuvent nous éclairer pour comprendre l'image médiatique de l'Église aux deux moments analysés : les réactions publiques à l'encyclique *Humanae Vitae* en 1968 et celles de 1984 à la visite de Jean-Paul II au Canada.

## **2. Les réactions à la diffusion de *Humanae Vitae* : un discours médiatique pluriel dans l'Église du Québec**

### **2.1 L'événement initial**

Le 29 juillet 1968, la lettre encyclique de Paul VI, datée du 25 juillet, *Humanae Vitae*, portant sur le mariage et la régulation des naissances, était rendue publique. L'arrivée imprévue de ce document, en plein cœur de l'été, sans aucun préalable pédagogique, a créé un profond malaise au sein de l'Église, car la grande majorité des évêques, spécialement au Canada et au Québec, ont pris connaissance de son contenu par la lecture des journaux et l'écoute de la télévision, tout comme le grand public. Ils n'étaient donc pas en mesure de répondre aux questions de la presse et d'éclairer les chrétiens puisqu'ils n'avaient pas le document. Ce mode de diffusion a été la confirmation concrète d'une divergence de vue majeure souvent discutée par les évêques avec leurs interlocuteurs romains.

---

5. *Documentation Catholique*, 12 mars 1950, col. 322.

Dès le lendemain de sa publication, les journaux du Québec (comme ceux du monde entier) en ont fait leur manchette et ont publié des extraits des fils de presse internationaux. Pendant plusieurs semaines, ce fut une déferlante quotidienne où les journaux complétaient l'information, publiaient des avis de spécialistes et des lettres de chrétiens bouleversés par la décision de Rome.

Partout on soulignait la stupeur, l'inquiétude et le désaccord sur les motifs et les modalités de la décision, mais surtout la tristesse de voir l'Église perturbée par une situation aussi douloureuse pour tous les chrétiens. Selon une étude effectuée en novembre 1968 pour l'Office des communications sociales (OCS)<sup>6</sup>, durant les quatre semaines qui ont suivi la publication de l'encyclique, le dépouillement de 91 journaux et périodiques a permis de relever 904 occurrences sur *Humanæ Vitæ*.

Nous tenterons ici de décrire l'ampleur, mais surtout la complexité de cette réaction collective des chrétiens exprimée par les médias. Il faut surtout éviter une simplification spiritualisante qui verrait dans ces avis divergents une désolante tendance à la désobéissance ou à l'infidélité doctrinale. Ce n'était pas seulement le Québec, marqué par sa transformation socioculturelle qui s'interrogeait, c'était tout le monde occidental qui se heurtait à une décision reçue comme incompréhensible.

## **2.2 Le fait médiatique *Humanæ Vitæ* : les manchettes des premiers jours**

La manchette de *La Presse* du lundi 29 juillet, annonçait : «Le pape défend le contrôle des naissances» et la révélait quelques éléments du contenu cités dans le *Time Magazine* puisque le texte officiel n'était toujours pas disponible. Dans un éditorial intitulé «La décision du siècle», Renaude Lapointe centrait son propos sur l'idée que «la procréation n'est pas le seul but du mariage». Le lendemain, en manchette, on lisait : «Le Pape et le contrôle des naissances / La Catholicité perplexe / Au Canada / Dans le monde». Un reportage décrivait les faits : «Clergé, médecins, couples catholiques restent divisés sur la soumission totale au magistère... et la liberté de conscience qui, excluant l'égoïsme facile dans le domaine des rapports conjugaux, tient compte des réalités particulières, économiques ou sociales.» Le journal publiait le texte intégral de l'encyclique.

Dans le même numéro, *La Presse* présentait dix brèves entrevues de femmes qui étaient toutes d'un avis contraire au pape sans se sentir incorrectes : «Chacun sa conscience en ce domaine...Je suis catholique

---

6. Jean-François BERTRAND et Jean-Pierre NADEAU, *La réaction de la presse écrite du Québec à l'encyclique Humanæ Vitæ*, OCS et Université Laval, 1968, 96 p.



pratiquante mais je ne suis pas du même avis que le pape.» Quelques jours plus tard, *La Presse* illustrait la diversité des positions par des entrevues avec des professionnels de la santé, des médecins en milieu hospitalier, des obstétriciens, des psychiatres, des infirmières et des conseillers matrimoniaux. Tous les reportages étaient centrés sur la santé physique et psychique, et aucune intervention n'alléguait un droit à la liberté sexuelle ou à l'hédonisme.

Le 2 août, sous le titre «La bouleversante encyclique», on publiait la photo d'un groupe de spécialistes réunis par la rédaction de *La Presse* : un médecin de l'Université Laval, le directeur du département d'obstétrique de l'hôpital Notre-Dame, deux mères de famille, un médecin de l'hôpital de Saint-Jean, deux journalistes spécialisés en questions religieuses, un curé de paroisse, le secrétaire du Service de préparation au mariage, le doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal. *La Presse* traduisait ainsi l'expression de l'opinion publique : l'image véhiculée par le reportage était celle d'un dossier sérieux, où on étudiait la décision romaine et où on débattait entre chrétiens d'une question à clarifier.

Le journal *La Patrie*, *L'Hebdo des Canadiens français*, faisait sa manchette et la totalité de sa une le 4 août comme suit : «Tout sur la pilule / Ce qu'implique la décision du Pape pour : / vous-même / vos enfants / votre curé / votre médecin / le pharmacien». On annonçait un dossier de quatre pages dès le début du cahier.

Un mois plus tard, la programmation radiophonique d'automne débutait avec la populaire émission «Le Père Legault vous écoute», une tribune téléphonique quotidienne diffusée avec succès depuis deux ans à Radio-Canada. Les interventions du public, les réponses du Père Legault et de son invité – souvent une femme médecin –, le suivi du débat d'une journée à l'autre marquèrent cette expérience de liberté de parole dans le respect des opinions contraires et mirent en lumière le malaise généralisé des chrétiens devant la position romaine. L'émission du Père Legault fut un moment exceptionnel de la radio<sup>7</sup> à tel point que pour la saison 1968-1969 les cotes d'écoute atteignirent des sommets avec plus de 300 000 auditeurs. Un communiqué de Radio-Canada, publié en septembre 1968 dans la revue *Maintenant*, annonçait «La Radio invite au dialogue» : «Les sujets discutés sont tirés le plus souvent de l'actualité religieuse et humaine, comme ce fut le cas, par exemple, lors du bill sur le divorce, celui sur l'avortement, ou comme ce serait aussi le cas présentement avec l'encyclique *Humanae Vitae*».

---

7. Pierre PAGÉ, *Histoire de la radio au Québec. Information, éducation, culture*. Montréal, Fides, 2007, p. 264-265.

Dans *Le Devoir*, les manchettes furent différentes et assez réservées durant les premiers jours. L'allégeance catholique reconnue du journal et de son directeur, Claude Ryan, explique sans doute cette prudence initiale, mais l'actualité internationale alimentée par la répression soviétique en Tchécoslovaquie à la suite du printemps de Prague ne pouvait être mise de côté. Le 30 juillet, on trouvait donc en deuxième manchette de la une : « Paul VI condamne la contraception sous toute forme ». Le 31, toujours en deuxième place, un article décrivait le débat dans le monde : « Réactions à *Humanae Vitae* / L'autorité du pape remise en question ».

Claude Ryan, un ancien dirigeant de l'Action catholique, décida rapidement d'engager son journal dans la voie du débat d'idées en plus de jouer son rôle de média d'information. Deux éditoriaux majeurs de Ryan établissaient les bases du débat : « L'encyclique sur la régulation des naissances », publié le 30 juillet, soulignait le manque de réalisme des orientations concrètes du document et Ryan en regrettant le manque de collégialité dont Rome avait fait preuve, soulevait le problème de l'autorité qu'il fallait accorder à un tel document. Il indiquait que partout, dans les médias, à la radio et à la télévision, on avait entendu « des douzaines de voix qui s'interrogeaient ouvertement sur la possibilité de mettre en pratique les enseignements du pape ». Ryan voyait « dans ces réactions spontanées des petites gens, l'écho des millions de vies humaines qui sont en proie à des souffrances très réelles et qui ne sont pas fermées pour autant à d'authentiques préoccupations spirituelles et morales ».

Le lendemain, 31 juillet, Ryan publiait un deuxième éditorial : « L'encyclique, la foi, la discipline et l'opinion dans l'Église ». Tout en soulignant les voies de renouveau spirituel ouvertes par le pape, il regrettait la faiblesse des bases scientifiques de son application. Dans son style le plus frappant, Ryan affirmait : « Le catholique qui lit un document pontifical doit certes se mettre en état d'accueil. Il n'entre pas, pour cela, en état d'extase. » Il concluait en évoquant « la douleur d'affrontements qui promettent d'être difficiles...pour surmonter les contradictions qu'a fait naître dans les esprits l'encyclique *Humanae Vitae*. »

### **2.3 Un débat public entre chrétiens qui veulent comprendre avant d'obéir**

Ce positionnement éditorial situait nettement Ryan comme un leader de l'opinion publique dans l'Église. Son journal devenait un lieu médiatique où pouvait se faire une analyse critique des questions de théologie, d'ecclésiologie ou des données médicales et scientifiques soulevées par le document romain. Les chrétiens soucieux de comprendre furent nombreux à intervenir pendant plusieurs semaines. Un repérage publié par le théologien

Raymond Lemieux identifia plus de 60 articles directement rattachés au débat. Lemieux interprétait ce débat public comme un élément d'une identité de l'Église marquée par le couplage d'un discours contestation-attestation. Il faut également signaler la publication par *Le Devoir* du 1<sup>er</sup> août, d'un texte signé par 87 théologiens américains sur «La portée théologique de l'encyclique *Humanae Vitae*». Les réactions québécoises se situaient ainsi dans un contexte intellectuel plus vaste où des experts regrettaient que le document romain n'ait fait état d'aucun développement de la doctrine théologique ou des connaissances scientifiques survenues depuis Pie XI.

Au lendemain de la publication d'*Humanae Vitae*, la revue *Maintenant* publiait un éditorial collectif ouvrant un nouvel espace de débat. On doit rappeler que cette revue avait une notoriété considérable dans les milieux intellectuels, universitaires et cléricaux et que les journalistes la consultaient régulièrement. L'éditorial était signé par Vincent Harvey, o.p., Pierre Saucier, André Charbonneau, Yves Gosselin, o.p., Hélène Pelletier-Baillargeon et le Dr Jacques Baillargeon. Le texte soulignait la diversité des réactions des chrétiens devant l'encyclique «qui s'inspire d'une théologie préconciliaire», et évoquait le problème de conscience vécu par les couples :

Ils ont peine à voir dans ce texte l'expression de leur expérience et ne voient pas comment ils pourraient, en conscience, retourner à des perspectives basées sur une conception de la «nature» dépassée par les apports actuels des sciences de l'homme<sup>8</sup>.

Deux mois plus tard, le théologien Jean-Paul Audet y soulignait que «toutes les méthodes, par définition, relèvent de la «culture» et non de la «nature», notamment la méthode dite «naturelle» du calendrier «qui est tout aussi artificielle que le recours aux contraceptifs». Elles sont «affaire d'invention et de raison». Si l'on parle de «méthode», aucune n'est donnée, purement et simplement, dans l'héritage «naturel» de notre espèce<sup>9</sup>.

En janvier 1969, toujours dans *Maintenant*, le philosophe et sociologue Fernand Dumont, un leader chrétien bien connu des médias, évoquait «les clameurs provoquées par *Humanae Vitae*» et explicitait avec vigueur une critique d'ensemble :

Par delà les problèmes de la limitation des naissances, c'est la tâche ambiguë du magistère, sa façon d'éluder les opinions des chrétiens, son refus du dialogue qui étaient visés. La sourde réclamation des laïcs dépassait le domaine de la liturgie ou des comités de bonnes œuvres pour atteindre la doctrine elle-même.<sup>10</sup>

Il faut aussi signaler un numéro complet (juillet-oct. 1968) de la modeste, mais très influente revue *Perspectives sociales*, dirigée par l'abbé Gérard

---

8. *Maintenant*, août-sept. 1968, p. 195.

9. *Maintenant*, nov.-déc., 1968, no 1981, p. 264.

10. *Maintenant*, janv. 1969, p. 23.

Dion de l'Université Laval. Sous le titre très neutre, «Sur l'encyclique *Humanae Vitae*», la revue apportait la contribution de G. Dion, Raymond Laflamme, Henri Beaumont, Pierre-Étienne Sirois, André Lux, Louis O'Neil. Les articles de Lux et de Laflamme furent repris par plusieurs journaux comme *Le Devoir* et *L'Action*.

La revue *Relations*, orientée vers les questions de justice sociale, intervint aussi dans le dossier *Humanae Vitae*. Sa contribution fut celle d'une prudente continuité dans l'image d'une Église où devaient prévaloir le respect d'une tradition et l'obéissance aux autorités. En septembre 1968, un court éditorial donnait le ton : «Devant l'encyclique, de la contestation à la foi». On insistait sur la fonction du pape, «ni un sage parmi d'autres sages, ...il est le premier pasteur, le docteur suprême.» On soulignait que «l'Église n'est ni un peuple, ni une communauté ni une société d'origine et de constitution purement humaines, son insertion dans le monde et sa marche dans l'histoire ne se guident pas uniquement par les lumières de la raison naturelle»<sup>11</sup>. Les analyses furent assurées par le jésuite Marcel Marcotte, spécialiste de théologie morale, et l'angle de lecture fut clairement formulé par le titre «L'encyclique *Humanae Vitae* et l'obéissance catholique.» Marcotte prenait soin de mettre en valeur un grand nombre de nuances et il soulignait même que «la condamnation de la contraception n'est pas un article de foi.» Il centrait cependant toute sa lecture sur l'obéissance en affirmant que «la crise de l'obéissance met en péril les structures fondamentales de l'Église» et il rappelait un discours antérieur du pape qui «s'attaquait à ceux qui confondent trop aisément la collégialité du magistère avec le gouvernement démocratique et le *sensus fidelium* avec le suffrage universel.» Cette comparaison indiquait un certain durcissement de la vision de Marcotte et la reprise d'un discours sur l'autorité. On voit donc ici un paysage assez justement dessiné de la pensée habituellement enseignée par les institutions religieuses.

#### **2.4 La déclaration pastorale des évêques canadiens : le respect d'un débat**

Dans l'opinion publique des chrétiens, on attendait avec grand intérêt la position de la conférence des évêques canadiens. Une déclaration pastorale émise lors de leur assemblée annuelle à Winnipeg fut publiée dans les journaux le 28 septembre. Le travail de l'épiscopat avait été accompli dans des délais exceptionnellement courts. Plusieurs commentateurs ont noté que le texte manifestait une sagesse pastorale et un respect des personnes exemplaires.

---

11. *Relations*, sept. 1968, p. 237 et 246.

A cet égard, il s'impose ici de faire une place particulière à l'étude de Julien Harvey publiée en novembre dans *Relations*: «Nos évêques et la vie humaine / La déclaration épiscopale sur l'encyclique *Humanae Vitae*». Ce texte montrait clairement l'importance exceptionnelle de la déclaration pastorale de l'épiscopat dont il soulignait la clarté des énoncés et l'accessibilité à tous. Harvey rappelait la conclusion des évêques: «L'unité de l'Église ne consiste pas dans une simple conformité sur tous les points, mais plutôt dans une union de foi et de cœur, une soumission à la volonté de Dieu et une humble, loyale et continuelle recherche de la vérité»<sup>12</sup>.

## 2.5 Une observation d'ensemble : la liberté de discussion

On peut considérer que les interventions sur *Humanae Vitae* dans les médias de masse furent un moment exceptionnel de liberté d'expression dans l'Église du Québec qu'on ne peut ni ne doit relire comme un simple moment de division ou d'errements dans la foi: c'était au contraire le fait d'une communauté chrétienne en recherche de sens. L'image médiatique de l'Église devenait ainsi celle d'un lieu de débat sans agressivité mais pleinement libre. Peu d'exemples peuvent être comptabilisés dans notre histoire et la relation de beaucoup de chrétiens à l'institution ecclésiale s'en trouvait modifiée au Québec.

Du point de vue romain, ces débats entre chrétiens et cette quête d'intelligence n'ont pas été entièrement compris et une interprétation très différente a été formulée, notamment en ce qui concernait le rôle des médias à l'égard de l'opinion publique. Dès le 1<sup>er</sup> décembre 1968, le cardinal secrétaire d'État écrivait au président de l'Union catholique de la presse italienne pour rappeler des principes de déontologie du journalisme et pour regretter la diffusion d'«une mentalité matérialiste, hédoniste, positiviste»<sup>13</sup> dans la presse quotidienne. Quelques jours plus tard, le 15 décembre 1968, un document lu par le Pape lors d'une audience spéciale accordée aux membres du Conseil de présidence de l'Union catholique internationale de la presse (UCIP), rappelait «les devoirs du journaliste catholique» et déclarait: «Est-ce servir l'Église que de se faire avec insistance l'écho complaisant de la «contestation», au risque de troubler et de désorienter l'immense masse des bons fidèles?»<sup>14</sup>. L'ampleur mondiale des réactions et des débats suscités par *Humanae Vitae* ébranlait beaucoup de personnes de la hiérarchie et les incitait à durcir la ligne d'autorité.

Malgré tout, quelques mois plus tard, un éminent théologien, le père Marie-Dominique Chenu, o.p. situait les événements dans un contexte

---

12. *Relations*, nov. 1968, p. 310.

13. *Documentation Catholique*, no 1529, 2027-2030.

14. *Documentation Catholique*, no 1530, 1213-1216.

théologique plus large et publiait un article sur «Le rôle fondamental de la communication dans l'Église» :

Il y a des motifs spécifiques pour que cette loi sociologique qui fait accéder l'information à la conscience collective, à l'opinion publique, s'introduise dans l'Église...L'Église, c'est la communauté établie dans le mystère du Christ continuant dans l'histoire et incorporant des générations d'hommes selon le rythme même de l'histoire. Nous avons là un seuil christologique ou théologal dans lequel s'enracine, avec la communication, le droit à l'information. Ce droit à l'information ne peut être une concession du pouvoir suprême car le mystère du Christ incarné dans l'histoire donne à cette communauté le droit à l'information...Par conséquent, l'information, c'est l'exercice de la foi collective en actes de témoignage, sous le choix d'un "événement", c'est la conscience même de cet événement<sup>15</sup>.

### **3. Une image programmée d'identité et d'unanimité : les reportages sur la visite de Jean-Paul II en 1984**

Quinze ans après le débat suscité par *Humanæ Vitæ*, l'ensemble des diocèses du Québec et du Canada se préparait à recevoir la longue visite officielle du pape Jean-Paul II, du 10 au 21 septembre 1984. Le programme de cette visite et son organisation logistique en faisaient non seulement un événement spirituel, mais aussi un événement médiatique de grande envergure centré sur les stratégies de reportage télévisuel mises en place par Radio-Canada. La couverture journalistique des journaux fut extensive et bienveillante et elle a exprimé l'enthousiasme de la population pour accueillir un visiteur exceptionnel : «Le pape reçoit un accueil délirant»<sup>16</sup>.

#### **3.1 Les événements médiatiques et les commentaires immédiats**

L'envergure du voyage du pape durant lequel il parcourut en moyenne 1000 km par jour et les 60 événements à couvrir dans 12 villes du Canada firent en sorte que ce fut surtout la télévision qui établit le contact avec la population. Les cotes d'écoute indiquèrent une moyenne de 735 000 personnes par quart d'heure à tout moment du jour et elles atteignirent un sommet de 1 854 000 personnes. Les moyens déployés par Radio-Canada furent immenses : 52 cars de reportage, 1500 techniciens, 2 groupes d'hélicoptères techniques, 13 700 km parcourus par les équipes, pour un total de 120 heures de programmation<sup>17</sup>. Il faut ajouter que Radio-Canada agissait comme

---

15. Marie-Dominique CHENU, o.p., *Opinion Publique*, no 347, 8 oct. 1968, édité par «*La Vie Catholique*».

16. *La Presse*, 10 sept. 1984.

17. Société Radio-Canada, *Rapport Annuel 1984-1985*, p. 28. Voir aussi David Knapp, «Le projet de radiotélédiffusion le plus ambitieux jamais entrepris», *Pastorale Québec*, 27 août 1984, p. 335.

diffuseur-hôte à la demande du Ministère des Affaires extérieures et de la CECC. La SRC assurait les images et le son pour 117 diffuseurs étrangers, sans compter les 54 organismes de 16 pays qui étaient sur place. Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur du dispositif mis en place et des ententes institutionnelles requises.

La diffusion de l'événement-voyage de Jean-Paul II fut très large, à la mesure du personnage charismatique qui présidait alors aux destinées de l'Église. Comment évaluer le sens et les contenus de l'image de l'Église qui fut reçue et interprétée par le public ? Certes, les travaux sur le sujet n'abondent pas. Mais plusieurs témoignages permettent d'esquisser les éléments de cette image médiatique. Les journalistes de l'écrit présentèrent d'abord ce qu'ils voyaient comme « un événement sans précédent » (Alain Guilbert, *Le Soleil*), une rencontre qui a renouvelé « cette fierté qui vient du cœur » (Roger D. Landry, *La Presse*). La nature même de l'événement faisait en sorte que tout avait été centré sur le personnage, un homme immense qui « charme », qui « fascine », charismatique, à l'aise devant les médias pour transmettre son message et son sens du spirituel.

On a noté d'abord les succès de foule qui formaient un « spectacle grandiose » (rassemblements de 500 000 ou d'un million de personnes). On a souligné les attentions à l'égard des autochtones, des handicapés, des jeunes au stade olympique, des 2500 écoliers à la Basilique Notre-Dame de Montréal, du clergé à l'Oratoire St-Joseph, de la foule multiculturelle au Parc Jarry, des autorités politiques à Ottawa. On peut ainsi affirmer une unanimité des médias dans leur vision positive de l'événement. L'évêque de Gaspé, M<sup>gr</sup> Bertrand Blanchet, ajoutait : « Les foules, dit-on, accourent par centaines de milliers auprès de Jean-Paul II mais sans être toujours très attentives à son message. Peut-être. A mon sens, elles comprennent d'abord le message de sa personne »<sup>18</sup>.

### 3.2 Quelques éléments d'une analyse à poursuivre

Une réflexion critique complémentaire s'impose malgré tout. Plusieurs observateurs ont noté que des éléments significatifs et d'importantes questions d'Église ont été laissés en marge des activités programmées pour constituer le message médiatique, images et paroles. On a signalé principalement l'absence d'interventions qui auraient donné une visibilité aux travaux des évêques du Québec et du Canada concernant la place des femmes dans l'Église<sup>19</sup>.

---

18. Cité par Marcel Adam, *La Presse*, 11 sept. 1984.

19. Les évêques ont spécifiquement déploré « l'appropriation masculine des institutions ecclésiales ». Cité par Jacques Barnard, dir., *L'Église canadienne*, 20 oct. 1983, p. 98.

Déjà, au Synode de 1983 à Rome, M<sup>gr</sup> Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec, avait présenté au nom de la CECC un rapport sur «la réconciliation hommes et femmes dans l'Église» qui formulait une recommandation destinée à toutes les instances de l'Église : «qu'elles mettent en place des structures de dialogue qui soient des lieux de reconnaissance mutuelle et de mise en œuvre effective de nouveaux rapports d'égalité «hommes et femmes» dans l'Église»<sup>20</sup>. Quelques mois plus tard, lors d'une soirée de débat organisée à Québec par les services de pastorale de l'archidiocèse et par le Centre Justice et Foi des Jésuites, Gisèle Turcot avait exprimé, à propos de la visite du pape, le «réel malaise chez un grand nombre de femmes...[Elles] n'espèrent déjà plus rien de cette visite, sinon un silence qui, à leurs yeux, éviterait le pire...On veut bien qu'il nous parle de ce qui lui tient à cœur, mais on veut qu'il écoute aussi ce qui fait l'étoffe d'une vie plus ordinaire»<sup>21</sup>. C'est pourquoi, au nom des femmes, G. Turcot souligne que «l'événement de la visite du pape devrait faire une place aux femmes, une place tout à fait légitime et conforme au parcours de notre histoire». Regardant le programme annoncé de la visite, elle note que, si la visibilité des Chevaliers de Colomb est assurée dans les cérémonies, on n'a pas voulu intégrer des organismes comme l'AFEAS (34 000 membres) ou la fédération des Cercles de fermières (75 000 membres) qui ont pourtant été mobilisées pour des travaux de soutien en couture des accessoires ou en décoration d'autel<sup>22</sup>. A la veille de la visite, G. Turcot exprimait la démarche spirituelle des femmes engagées dans l'Église : «Est-il possible aux croyantes de dissocier l'approfondissement de leur expérience chrétienne de la prise de conscience de leur condition de femme?»<sup>23</sup>

Ces éléments donnent tout son sens à l'observation du journaliste Jules Béliveau (*La Presse*, 10 sept.) qui a vu l'audace des organisateurs de la messe à Québec lorsqu'ils ont réservé une place active aux femmes durant la célébration – y compris pour distribuer la communion – selon l'usage au Québec, malgré la volonté souvent exprimée par le pape de «maintenir les femmes à l'écart du sanctuaire». Ces gestes suivaient la réflexion de l'épiscopat du Québec, transmise à Rome dans le *Rapport* de 1983 pour la visite «*ad limina*» : «La promotion des femmes est l'un des mouvements

---

20. M<sup>gr</sup> Louis-Albert Vachon, «La réconciliation hommes et femmes dans l'Église», *L'Église canadienne*, 20 octobre 1983, p. 101-102. Voir aussi *Pastorale Québec*, 7 nov. 1983, p. 433.

21. Gisèle Turcot, «Nous montrer tels que nous sommes», *Relations*, avril 1984, p. 94-95. Gisèle Turcot a été secrétaire générale de l'Assemblée des évêques du Québec de 1980 à 1983.

22. *Ibid.*

23. Gisèle Turcot, «La Patience des renouveaux», *Relations*, sept. 1984, p. 223.



majeurs de notre société... Les femmes font aussi entendre leur voix comme membres du Peuple de Dieu »<sup>24</sup>.

Cette question du statut des femmes semble avoir été complètement laissée en veilleuse lors de la visite du pape où on n'avait pas prévu de dialogue avec les groupes chrétiens de réflexion et de développement, notamment les groupes de femmes, qui étaient largement centrés sur l'éducation de la foi dans l'Église. En raison d'une divergence de vue avec Rome, il en a résulté également une absence de rencontre spécifique avec les communautés religieuses dont le rôle dans les diocèses et les paroisses, était essentiel à la survie de l'animation pastorale<sup>25</sup>. Dans une adresse à Jean-Paul II, au nom des 1300 religieuses du Nouveau-Brunswick, Odette Légère rappelait leur contribution « au soutien des plus démunis pour éliminer les causes d'injustice... en particulier celle de la condition de la femme... et assurer son droit à l'égalité telle que voulue par Dieu. » Et elle ajoutait : « Nous comptons sur le respect et l'encouragement de l'Église pour nous laisser aller jusqu'au bout de notre mission... car Dieu nous appelle à le faire selon notre manière féminine d'être au monde et en réponse à notre vocation humaine et chrétienne »<sup>26</sup>.

C'est pourquoi on doit considérer que l'image globale de la grande rencontre entre le pape et les chrétiens, malgré la perfection de la représentation médiatique<sup>27</sup>, fut sans doute moins marquante car le peuple de Dieu présenté au pape dans les événements ne semblait pas avoir été assez représentatif de la pluralité des courants de la pensée religieuse. Un mois plus tard, le malaise ressenti au sujet de la mission des femmes dans l'Église paraissait au grand jour à la suite d'une divergence importante à la CECC

---

24. AEQ, « L'Église du Québec en gestation d'espérance », *L'Église canadienne*, 1<sup>er</sup> déc. 1983.

25. On peut rappeler que le « Réseau Femmes et Ministères » a débuté ses activités en octobre 1982, dans le mouvement de réflexion en Église qui s'approfondissait depuis une décennie. Voir [www.femmes-ministeres.org](http://www.femmes-ministeres.org). Au même moment l'AEQ a invité ses membres à créer des postes de répondantes de la condition féminine.

26. Odette Légère, supérieure générale des Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Moncton, « Aller jusqu'au bout de notre mission », *Relations*, nov. 1984, p. 299.

27. Si l'image médiatique dépend largement des événements, des rassemblements et des personnes que l'Église propose aux médias, il n'en demeure pas moins qu'une part non moins importante repose sur la réalisation de télévision ou de radio, sur le choix des séquences, le cadre des reportages et la compétence des journalistes et des experts qui assurent le commentaire. Ces aspects professionnels sont rarement analysés, mais ils ont été présentés clairement par G. Turcot : « Quel type de photos verrons-nous à la une des journaux ? Qu'est-ce qui fera la manchette ? Combien de fois nous servira-t-on des titres du genre : « Le pape condamne la fornication, l'homosexualité, l'avortement, la contraception, le mariage des prêtres et l'ordination des femmes ? ». *Relations*, avril 1984, p. 96.

dont les médias<sup>28</sup> ont fait largement état. Les difficultés majeures issues d'une malencontreuse intervention du cardinal Emmet Carter, de Toronto, sur l'adoption d'un rapport demandé à un comité spécial de la CECC au sujet du rôle de la femme dans l'Église furent cependant atténuées par les propositions réconciliatrices de M<sup>gr</sup> Louis-Albert Vachon, de Québec<sup>29</sup>.

Pour mieux saisir la valeur pastorale de l'événement médiatique de la visite papale et les questions qui doivent s'imposer à l'esprit avec le recul du temps, on peut relire l'analyse remarquable du père Julien Harvey intitulée «L'homme à la plume d'aigle»<sup>30</sup>. On peut retenir quelques observations significatives. J. Harvey mettait en relief le caractère trop unilatéral de la communication du pape : il a parlé, il a enseigné, mais on n'a nulle part le sentiment qu'il ait pu solliciter ou écouter l'analyse de la situation réelle de l'Église que pouvaient formuler les chrétiens engagés<sup>31</sup>. A cet égard, Harvey regrettait que le programme n'ait pas permis la rencontre de groupes de femmes. Elles auraient pu exprimer des éléments différents sur l'institution.

Par ailleurs, Harvey s'inquiétait de la « religiosité émotive » engendrée par une visite qui, à grands renforts de moyens techniques, était devenue un immense spectacle télévisé<sup>32</sup> produisant ce qu'il rapprochait du « frisson olympique ». Comme plusieurs autres chrétiens, Harvey souhaitait un retour à un style plus empreint de simplicité, dont le symbole avait été la réception de « la plume d'aigle » qui lui fut remise par un représentant Mohawks. Par contre, et c'est un élément essentiel de l'image de ces événements, Harvey affirmait que « la visite du pape est venue briser l'association malheureuse entre foi et mièvrerie. Prier est apparu comme une activité saine, adulte avec les adultes, jeunes avec les jeunes. ..C'est peut-être le résultat le plus

---

28. Plusieurs médias ont publié une lettre ouverte, signée par Ginette Boyer au nom d'un groupe de femmes laïques et religieuses, intitulée « Pour un dialogue plus cohérent », pour débattre des positions de certains évêques. Voir *Le Devoir*, 30 oct. 1984; *Le Soleil*, 1<sup>er</sup> et 2 nov. 1984; *La Presse*, 31 oct. 1984.

29. Un dossier circonstancié sur ce débat important tenu à la CÉCC, un mois après la visite du pape, a été publié par Gisèle Turcot, sous le titre de « Les évêques et les femmes au Canada : le prix du dialogue », *Relations*, décembre 1984, p. 331-336.

30. Julien Harvey, s.j., « L'Homme à la plume d'aigle », *Relations*, nov. 1984.

31. Dès janvier 1984, dans un article de *Relations*, « L'Église universelle et l'Église du Québec », J. Harvey avait formulé quelques recommandations issues d'un colloque du Centre Justice et Foi en vue de « la grande visite » : « L'équilibre entre le temps consacré aux officiels et le temps consacré aux gens ordinaires...mériterait aussi **une bonne discussion dans les médias**. » (p. 19) Il notait aussi : « La participation des mouvements de promotion des femmes me semble également indispensable, et dès l'organisation elle-même, si on veut que la visite papale s'aligne sur ses paroles positives lors de sa rencontre avec les évêques en octobre 1983. »

32. J. Harvey demande : « Le spectacle n'a-t-il pas été trop recherché, par les organisateurs, par les médias, par les spectateurs ? » *Relations*, nov. 1984, p. 299.

décisif de la visite. » Voilà une lecture sociologique qui nous semble d'une justesse à retenir.

## **Conclusion : l'évolution paradoxale d'un espace de débat en Église vers une image d'Église sans débat public**

Nous avons décrit l'image médiatique de deux événements exceptionnels qui ont marqué l'histoire récente de l'Église du Québec – la première réception de l'encyclique *Humanae Vitae* (1968) et la visite de Jean-Paul II (1984). Durant cette période, malgré quelques événements générateurs d'images médiatiques capables de rassembler l'Église dans une grande visibilité de foules, l'écart réel entre la population en général et l'institution ecclésiale n'a cessé de grandir. La réception fréquente d'images médiatiques centrées sur le pape et ses voyages dans le monde ne semble pas avoir conduit à une intériorité spirituelle capable de consolider l'appartenance pratique à l'Église.

La tendance sociodémographique de l'appartenance religieuse ne produit plus l'unanimité d'une autre époque. Au lendemain de la visite du pape, un sondage auprès de plus de 2000 personnes, publié dans *Relations* en décembre 1984, indiquait que, si 54 % des catholiques voyaient dans le pape «un porte-parole spirituel de l'humanité», moins de 25 % le voyaient comme «le chef auquel les catholiques doivent obéir.» Les deux tiers exprimaient un désaccord sur la doctrine de la contraception, du divorce et d'autres règles de vie. Désormais, le lien des chrétiens avec l'Église institutionnelle ne pouvait plus se ramener à une morale de l'obéissance, mais l'opinion publique n'était pas opposée au monde spirituel.

Pourtant, à la même époque, la visibilité du pape avait atteint des sommets grâce à son omniprésence médiatique. Ses multiples voyages étaient largement retransmis dans le monde. Mais l'analyse montre que la télévision a accredité l'image d'une Église pyramidale et, par la force des réseaux de diffusion, a quelquefois déplacé dans la marge le rôle des évêques résidentiels. De Jean-Paul II, Henri Tinck disait : «Les conditions modernes de l'exercice du pouvoir pontifical, le charisme propre à un pape devenu curé du monde, l'omniprésence des agences d'information et des télévisions ont court-circuité les médiations traditionnelles dans l'Église»<sup>33</sup>. Surtout, cette influence médiatique risque de brouiller l'image spirituelle du pape. Selon Tinck, «la hiérarchie médiatique, celle des magazines et des écrans, a des lois qui ne prêtent pas à la nuance ... et mettent l'homme à la soutane blanche sur le même plan que les grands de ce monde, le président

---

33. Henri Tinck, *Les Catholiques*, Paris, Grasset, 2008, p. 11.

des États-Unis, la reine d'Angleterre ou le secrétaire général des Nations Unies». <sup>34</sup> Le type de visibilité adopté par Benoît XVI semble s'éloigner volontairement du style médiatique de son prédécesseur <sup>35</sup>.

Au lendemain de la visite du pape, des observateurs ont noté un silence relatif des médias sur l'action des chrétiens au Québec. Cela tient largement au fait que les médias ont modifié leur politique de diffusion du fait religieux et leurs critères de programmation. L'image médiatique de l'Église n'est souvent décrite que par des statistiques de faible présence aux offices religieux et par des données sur la vente des lieux de culte. Dans une recherche de l'inattendu, les médias ont facilement donné un espace aux personnes qui ont commencé dans les années 1980 à diffuser des allégations d'abus au sein d'institutions religieuses de diverses confessions canadiennes. Les entrevues, les dénonciations voire les procès ont créé un climat de méfiance, de doute et de rupture avec les réalisations passées. Il n'y a plus de traitement privilégié pour l'Église. C'est désormais une ère du soupçon et l'opinion publique est sensible au doute qui s'insinue partout dans les sociétés.

En arrière-plan, on peut voir à l'écran depuis quelques décennies, la pratique américaine des «*preachers*» qui étonnent par leurs entreprises rentables offrant des guérisons en direct. Ils forment le point extrême d'une image religieuse où tout passe par l'écran. Cette sorte de «religion médiatique» est radicalement éloignée de la longue tradition catholique d'une présence concrète au réel social des personnes qui reste très vivante dans la mémoire collective.

Au Québec, l'image médiatique de l'Église s'est modifiée sur plusieurs points. La motivation pour le débat en Église s'est assoupie et c'est devenu l'heure de l'écoute silencieuse et de la discrétion, caractéristique de la visite papale. L'âge de la parole semble chose du passé. On voit cependant, dans les associations et dans certains médias religieux – revues spécialisées et sites internet – des groupes de chrétiens qui assument le risque d'une liberté de parole et d'une analyse sociale, en exprimant les priorités évangéliques de leur milieu, au risque de subir dans les médias les critiques de chrétiens plus traditionnels et de certaines autorités. Cette liberté de parole, qui fut

---

34. *Ibid.*, p. 17.

35. C'est ce que décrit le spécialiste du Vatican au journal *La Croix*, Isabelle de Gaulmyn dans son livre *Benoît XVI, le pape incompris*, Paris, Bayard, 2008. «Benoît XVI est un pape qui ne veut pas prendre trop de place. Dans le vocabulaire de l'Église, on dit qu'il laisse jouer la «subsidiarité», c'est-à-dire les responsabilités au niveau local. Le pape est évêque de Rome, et non évêque du monde...Benoît XVI a retiré du blason la tiare, signe d'un pouvoir pontifical compris comme celui d'un roi. Il l'a remplacé par la mitre, couvre-chef des évêques. Benoît XVI est pape, oui. Mais comme évêque de Rome.» (p. 33).

publique à la fin des années 1960, s'est manifestée de façon imprévue en 2005 par un événement médiatique inédit lorsque les médias ont publié sans autorisation un document intitulé « Message à nos évêques » préparé par la Conférence des religieux du Canada<sup>36</sup>. Le document de la CRC manifestait un rôle prophétique dans l'Église en exprimant des points de vue qui ont étonné certaines autorités, mais qui ont réconforté les chrétiens les plus engagés, notamment en souhaitant de plus grands espaces de débat et de liberté de parole dans l'Église. Un courant de pensée plus libre, centré sur l'Évangile, a ainsi repris sa place dans l'opinion publique de l'Église.

Laissant la réflexion ouverte, dans la perspective historique que nous avons évoquée, on peut penser que l'Église catholique s'exprime dans cette alternance entre l'attestation et la contestation, entre le nécessaire débat d'idées qui ne devrait jamais étonner et la visibilité d'une unité populaire transmise en des images qui sont aujourd'hui relayées par les médias. C'est cette dualité médiatique que nous pouvons sans doute utilement garder en mémoire.

---

36. Voir Alain Ambeault, *Autopsie d'un débat avorté*, Montréal, Novalis, 2007, 214 p.